



**QUE SAVEZ-
VOUS DES
NOUVELLES
PRISONS ?**

S'informer et agir

« Pourquoi se soucier du sort des détenus,
ils l'ont bien mérité après tout ! »

« La sécurité avant tout »

« Ils ont la télé, un toit, à manger,
de quoi se plaignent-ils ? »

« Les prisons c'est le Club Med ! »

Les préjugés à l'encontre des détenus
sont nombreux. Mais que savons-nous
vraiment de leurs conditions de vie ?
À quoi ressemblent les nouvelles prisons ?
Sont-elles efficaces pour préparer la
réinsertion et protéger la société ?

UNE PEINE DE PRISON, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La peine de prison est prononcée pour des délits ou crimes prévus par la loi.

Objectifs de la prison

article 1 de la loi pénitentiaire du 24 novembre 2009

- ↳ sanction du condamné
- ↳ protection de la société
- ↳ prise en compte des intérêts de la victime
- ↳ préparation à la réinsertion
- ↳ prévention de nouvelles infractions

La peine de prison ne doit priver la personne condamnée que de la seule liberté d'aller et venir, elle n'est pas une peine de privation de la dignité humaine.

Elle devrait au contraire permettre au détenu de prendre conscience de l'acte commis et du tort causé à la victime et favoriser au mieux sa reconstruction et sa réintégration dans la société. Une peine de prison qui a pour objectif la vengeance n'est tournée que vers le passé. Elle n'est utile ni pour la victime, ni pour la personne condamnée, ni pour l'ordre public.



© tous droits réservés CGLPL

CONSTRUIRE DE NOUVELLES PRISONS : UNE RÉPONSE UNIQUE INADAPTÉE À LA SURPOPULATION ET A L'INSALUBRITÉ

La France a souvent été pointée du doigt et elle est régulièrement condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme en raison de ses mauvaises conditions de détention. La vétusté et la surpopulation de ses prisons lui ont valu en 2000 le qualificatif d'« humiliation de la République » par le Sénat.

Pour répondre à ces maux chroniques, le gouvernement a lancé de vastes programmes de constructions visant à remplacer les prisons vétustes par des établissements modernes plus grands. Si l'on peut se satisfaire de la volonté de faire disparaître les prisons délabrées, la propreté et la modernité de ces établissements cachent cependant une toute autre réalité.

> La vidéo surveillance remplace l'humain

La sécurité est un des aspects majeurs de ces nouvelles prisons. Les détenus n'ont plus d'interlocuteurs directs, ils s'adressent à des interphones, des caméras, des vitres fumées et portes blindées dont l'ouverture se commande à distance. Le contact humain, pourtant indispensable dans les lieux de privation de liberté, s'amenuise.

« Les centres pénitentiaires modernes sont l'illustration du recul de l'humain ».

« Les surveillants (...) n'ont plus de contact personnalisé avec les détenus ».

Contrôleur général des lieux de privation de liberté, rapport d'activité 2009.

> Des usines carcérales

Ces établissements sont de taille démesurée. Les prisons détruites sont remplacées par des structures gigantesques, de 600 à 800 places, soit 3 à 4 fois plus grandes. Tout y est immense. Les déplacements à l'intérieur de la prison exigent de franchir de nombreuses grilles et mobilisent davantage les surveillants.

Ces conséquences impactent directement sur les activités proposées aux détenus.

« Ils ont réduit les mouvements. Il a fallu choisir entre parloirs, activités ou promenade ».

Témoignage d'un détenu publié dans *Libération*, 24 février 2010

Contrôleur général des lieux de privation de liberté, Sénat, syndicats de surveillants, les avis convergent : des établissements trop grands sont moins efficaces en matière de réinsertion et de prévention de la récidive.

> Des prisons loin de tout

Les nouveaux établissements pénitentiaires sont souvent éloignés des centres urbains. Ils sont plus difficiles d'accès pour les familles. Les visites, pourtant essentielles au maintien des liens familiaux et des liens avec la société, sont compliquées et se font plus rares.



© tous droits réservés CGLPL

> Recrudescence de la violence

Les incidents de sécurité dans les établissements pénitentiaires n'ont pas diminué, bien au contraire. Selon le Sénat, le nombre d'agressions à l'encontre des personnels pénitentiaires a augmenté en 2009 de 24,20 % par rapport à 2008. Une série d'émeutes, de suicides et une hausse des agressions ont été rapportés dans une étude menée sur les trois nouvelles prisons de Lyon-Corbas, Roanne et Mont-de-Marsan.

> Augmentation exponentielle du nombre de détenus

Malgré la construction de nouveaux établissements, l'écart entre le nombre de places en détention et le nombre de personnes détenues continue de se creuser.

Il y a 10 ans, au 1^{er} juillet 2001, la France comptait 49 718 détenus pour 49 043 places de prison. Au 1^{er} juillet 2006, on en était à 59 488 détenus pour 50 332 places. Au 1^{er} juillet 2011, la France compte 64 726 détenus pour 56 081 places de prison, un record historique.

La construction de nouvelles prisons ne résout en rien le problème de la surpopulation. Elle entraîne au contraire l'augmentation systématique des incarcérations.

**« Plus vous construisez de nouvelles prisons,
plus vous avez de détenus dans un pays.
C'est une loi que personne n'a réussi à mettre
en défaut ».**

M. Ivan Zakine, ancien président du Comité européen pour la prévention de la torture, lors de son audition en 2000 devant la commission d'enquête du Sénat.

**La politique pénale de plus en plus répressive
participe de cet effet pervers.**

CASABIANDA, une prison sans barreaux

Il existe en France un centre pénitentiaire à ciel ouvert, sans barbelés, sans miradors ni murs d'enceinte. La prison de Casabianda, en Corse, est une prison « sans barreaux » qui a une capacité d'accueil de 194 détenus. Tous sont condamnés à de longues peines pour des crimes graves. Ils sont sélectionnés pour effectuer leur peine dans cet établissement et ont l'obligation de travailler.

Cette prison ne connaît pas la surpopulation. Le ratio surveillant-détenus compte parmi les plus faibles de France. Pourtant les suicides, agressions et évasions sont rares et le taux de récidive est faible.

Cette prison qui existe depuis 60 ans prend à contre-pied toutes les autres prisons françaises. Une prison sans barreaux fonctionne là où le développement sécuritaire matériel et humain échoue.

L'HEURE DU BILAN

Tout détenu a vocation à sortir un jour de prison. L'absence de dialogue, la diminution des relations humaines et la perte de dignité augmentent les risques de désocialisation des détenus et accroissent les frustrations et le sentiment d'injustice. Ils rendent difficile le retour à la vie extérieure et favorisent le cercle vicieux de la délinquance.

Dans les nouveaux établissements pénitentiaires, les rapports humains sont relayés au second plan. L'architecture, la taille, la localisation et le fonctionnement même de ces prisons créent une atmosphère oppressante, pour les personnels et les détenus.

Pourtant, faisant fi des difficultés observées, les programmes de construction se sont succédé. Malgré les demandes répétées d'instances telles que le Contrôleur général des lieux de privation de liberté, ces constats n'ont été suivis d'aucun effet.

A l'approche des élections présidentielles de 2012 s'impose, plus que jamais, la nécessité pour le gouvernement de tirer les conclusions des échecs de ces nouvelles prisons, de formuler de nouvelles propositions en réponse aux maux du système carcéral et de replacer la dignité humaine au cœur de la politique pénale.



© SIPA

AGIR > Découpez et envoyez la carte lettre ci-jointe au ministre de la Justice, Garde des Sceaux. ↗



0,60 €

Ministère de la Justice et des Libertés
Monsieur Michel Mercier, garde des Sceaux
13, Place Vendôme
75042 PARIS CEDEX 01

Monsieur le Garde des Sceaux,

La France s'est engagée depuis 25 ans dans un vaste plan de construction de prisons. Ces dernières années les programmes de construction se sont succédé, faisant fi des difficultés observées. La déshumanisation, la taille, la localisation et le fonctionnement même de ces établissements créent une atmosphère oppressante pour les personnels et les détenus. Ces prisons semblent être inefficaces à remplir les missions qui leur ont été assignées.

Je vous demande instamment de :

- > Tirer les conclusions des constats dressés unanimement sur les nouvelles prisons
- > Prononcer un moratoire sur la construction des nouvelles prisons
- > Formuler de nouvelles propositions qui replacent la dignité humaine au cœur de la politique pénale

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Garde des Sceaux, l'expression de ma considération respectueuse.

NOM, PRÉNOM

DATE ET SIGNATURE



QU'EST-CE QUE L'ACAT ?

Une association chrétienne qui s'engage à :

- > **Combattre la torture**
- > **Abolir les exécutions capitales**
- > **Protéger les victimes**

Écrire et signer. Intervenir, interpellier.

Réfléchir, sensibiliser, mobiliser.

Prier. Vivre l'œcuménisme.

Correspondre avec des prisonniers,

soutenir les victimes de la torture, sauver des vies.

AGIR EST AU CŒUR DE SON COMBAT

Des milliers de militants, en France et dans le monde, animent des campagnes d'informations et d'actions, des conférences, des expositions, des veillées de prières, des spectacles.



ACAT-France

7, rue Georges Lardennois 75019 Paris | Tél. 01 40 40 42 43 |

acat@acatfrance.fr | WWW.ACATFRANCE.FR